

Lundi 16 novembre 2020

Covid-19 : S.A.S. le Prince Albert II inaugure un équipement qui permet à la Principauté d'être davantage autonome en matière de dépistage PCR

Ce lundi 16 novembre, S.A.S le Prince Albert II a inauguré les nouvelles installations d'un laboratoire confiné et sécurisé dit laboratoire « P3 » au Centre Scientifique de Monaco (CSM). L'accès à ce type de laboratoire est réglementé, réservé au personnel formé et autorisé. Le Prince Souverain, entouré du Ministre d'Etat Pierre Dartout, des Conseillers de Gouvernement, Didier Gamerdinger et Patrice Cellario, du Délégué Interministériel à la Transition Numérique, Frédéric Genta, ainsi que du Président du Conseil National, Stéphane Valéri, du Directeur Général Adjoint de Roche Diagnostics France, Carlos Justiniani, et du Président du CSM, Pr Patrick Rampal, a pu découvrir l'utilisation d'une nouvelle plateforme analytique de biologie moléculaire à haut débit récemment acquise par la Principauté dans le cadre de la crise sanitaire, le Cobas 6800.

Commandé par le Gouvernement Princier en mai dernier à la demande de S.A.S. le Prince Souverain, cet appareil permet d'intensifier considérablement la cadence des réalisations des analyses PCR permettant de garantir l'autonomie de la Principauté en matière de dépistage de virus. Au-delà des moyens supplémentaires et de l'efficacité offerte dans la gestion de la pandémie de la COVID-19, cette acquisition permettra à Monaco de se projeter dans l'avenir car l'objectif serait de pouvoir utiliser cet outil moderne dans la lutte contre d'autres menaces sanitaires potentielles.

Cette machine livrée par la société Roche Diagnostics réalisera, à elle seule, dans un premier temps, 400 analyses quotidiennes. Ce qui permettra d'assurer l'analyse de la majorité des prélèvements naso-pharyngés effectués en Principauté, les autres prélèvements étant assurés par les laboratoires privés de Monaco. Concrètement, le CHPG s'en trouvera soulagé en externalisant toutes les analyses PCR de l'hôpital au CSM. De son côté, le centre national de dépistage qui va continuer à monter en capacité et en puissance sera en mesure d'adresser l'intégralité de ses prélèvements au CSM.

Comme le précise le Ministre d'Etat, Pierre Dartout : « *Cet outil renforce la mobilisation de tous les laboratoires privés et publics de la Principauté qui travaillent sans relâche depuis le début de la crise sanitaire pour tester au maximum. Depuis le mois de septembre, nous montons en puissance dans nos capacités de tests. Aujourd'hui, la Principauté est sur le point de devenir totalement autonome en matière de dépistage. Ceci nous permet de développer dans les prochaines semaines une politique de dépistage encore plus large et plus rapide* ».

Tests plus rapides

Afin de réduire au maximum le temps entre le résultat d'une analyse et sa communication au patient, la Délégation Interministérielle à la Transition Numérique a élaboré, avec les équipes de Roche, du CHPG et du CSM, la numérisation et l'automatisation du processus de tests. Cela devrait permettre de réduire la durée entre le prélèvement et la communication des résultats de 50% (12 et 24h contre 36h précédemment). Ce type d'intégration et de délais est au plus haut niveau des standards internationaux.

Le Délégué Interministériel à la Transition Numérique, Frédéric Genta : « *L'intégration numérique entre le Gouvernement Princier, Roche et la plateforme de lecture de résultats de l'Etat permettra de réduire drastiquement le temps de mise à disposition de résultats, d'offrir une meilleure expérience au patient dans un moment très anxiogène et de mettre à la disposition des décideurs l'ensemble des données en temps réel* ».

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre en charge des Affaires sociales et de la Santé, Didier Gamerding, précise les avantages de la numérisation du dépistage : « *Au-delà d'un retour rapide vers le patient, cela permettra au Gouvernement et aux autorités sanitaires de disposer de données fiables et complètes pour prendre les meilleures décisions pour la Principauté. C'est donc un équipement très complet qui nous permet de donner une nouvelle impulsion dans la lutte contre le virus* ».

Laboratoire modernisé

Pour accueillir cette nouvelle machine, il a fallu aménager le Centre Scientifique de Monaco dans des délais serrés qui ont pu être tenus grâce à la mobilisation d'entreprises monégasques et le Département de l'Équipement. « *C'était un défi de taille, les équipes ont travaillé jour et nuit pour répondre à l'urgence sanitaire* » indique le Conseiller de Gouvernement-Ministre en charge de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme Marie-Pierre Gramaglia.

Ce nouvel équipement donne aussi une nouvelle dimension au Centre Scientifique de Monaco qui a réorienté ses missions premières pour répondre à la lutte contre le coronavirus. Comme l'explique le professeur Patrick Rampal, son Président : « *Dans un premier temps, nous allons utiliser le Cobas 6800 pour analyser des prélèvements rhino-pharyngés dans le cadre de la pandémie de la Covid-19. Mais nous sommes en train de valider d'autres méthodes de prélèvement pour les tests PCR, en partenariat avec le CHPG. Je pense par exemple aux prélèvements oro-pharyngés qui pourraient bientôt venir remplacer les prélèvements naso-pharyngés* ».

Mais le CSM pense aussi à l'après-Covid et envisage de nouvelles perspectives pour le nouvel équipement qui sera utile pour d'autres types d'analyses, plus conventionnelles, comme le papillomavirus. « *Il est à saluer la capacité qu'a eue, au printemps, le CSM de se réorganiser pour répondre aux besoins sanitaires de la Principauté. Il le démontre à nouveau aujourd'hui, tout en s'inscrivant dans l'avenir en préparant déjà de nouvelles perspectives de recherches et d'analyses* », conclut le Conseiller de Gouvernement-Ministre en charge de l'Intérieur, Patrice Cellario.